



THE CENTER FOR JUSTICE & ACCOUNTABILITY

Bringing Human Rights Abusers To Justice.

PLAINTE HISTORIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS DÉPOSÉE CONTRE LE LIBÉRIA DEVANT UN TRIBUNAL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST POUR NON-RENDEMENT DE JUSTICE POUR LE MASSACRE DE SIX CENTS CIVILS

Contact pour les médias

Lisa Cohen

(310) 395-2544 / lisa@lisacohen.org

ABUJA, Nigéria, 4 octobre 2022 - Le Centre for Justice and Accountability (CJA), ainsi que ses partenaires l'Institut pour les Droits humains et le Développement en Afrique (IDHDA) et Debevoise & Plimpton LLP, ont intenté [une action](#) contre le gouvernement du Libéria au nom d'une ONG libérienne et des survivants d'un massacre brutal commis en 1990 à l'église luthérienne Saint-Pierre de Monrovia. L'affaire, déposée devant la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), demande justice après l'échec du Libéria à enquêter et à poursuivre les auteurs du massacre, et à fournir réparation aux victimes et à leurs familles. Cette plainte marque la première fois qu'un tribunal se penchera sur l'échec du Libéria à enquêter sur les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire commises au cours des deux guerres civiles qui ont ravagé le pays entre 1989 et 2003.

L'ONG libérienne, le Global Justice & Research Project (GJRP), ainsi que trois frères et sœurs qui ont perdu environ 16 membres de leur famille dans le massacre de l'Église luthérienne, sont les plaignants dans cette action. GJRP, basée au Libéria, travaille depuis des décennies pour faire avancer les intérêts de la justice et de la responsabilité des quelque 2,000 survivants et victimes du massacre de l'Église luthérienne, l'attaque la plus meurtrière commise à l'encontre de civil pendant la première guerre civile du Libéria.

Au moment de l'attaque, l'église luthérienne Saint-Pierre fonctionnait sous la gestion de la Croix-Rouge, abritant près de 2,000 civils cherchant refuge contre la montée de la violence dans le pays. Dans la soumission à la Cour de la CEDEAO, un plaignant décrit le chaos dans l'église et l'horreur qu'il a vécue lorsque les soldats du gouvernement ont tué sa mère et son frère devant lui. Depuis le massacre, il a consacré sa vie à plaider en faveur de la justice pour les victimes et les survivants des guerres civiles au Libéria car, comme il en témoigne devant la Cour, personne n'a été tenu responsable des atrocités dont il a été témoin pendant le massacre. Comme il l'a expliqué dans [sa déclaration](#) à la Cour, « Puisqu'aucune justice n'a été rendue, j'ai parfois l'impression qu'un chien des rues de Monrovia avait plus de valeur que ma mère et les autres victimes du Massacre de l'Église Luthérienne. »

En septembre 2021, un [tribunal américain a conclu que](#) des soldats des Forces armées du Libéria (AFL) sous le commandement du colonel Moses Thomas avaient pris d'assaut l'église le 29 juillet 1990 et abattu et tué environ 600 civils non armés. Le tribunal américain a estimé que l'attaque constituait des crimes de guerre, des actes de torture et des crimes contre l'humanité, et a accordé aux quatre survivants \$US84 millions de dommages et intérêts. « Malgré les conclusions du tribunal américain, Moses Thomas vit librement au Libéria parce que le



THE CENTER FOR JUSTICE & ACCOUNTABILITY

Bringing Human Rights Abusers To Justice.

gouvernement n'a pris aucune mesure pour que lui ou de nombreux autres auteurs connus et présumés d'atrocités commises à l'époque des guerres civiles répondent devant la justice, et aucune des victimes n'a reçu un centime de réparations », a déclaré Ela Matthews, avocate au CJA. « Avec des auteurs présumés sur son sol, le Libéria a l'obligation, en vertu du droit international, d'enquêter sur leurs crimes présumés datant de la guerre civile et de les traduire en justice. »

Même si la Commission de la Vérité et de la Réconciliation (CVR) du Libéria a conclu que l'enquête sur le massacre de l'Église luthérienne intéressait tout le pays compte tenu de l'ampleur des atrocités commises, le Libéria n'a mené aucune enquête sur le massacre. « Il y a douze ans, la CVR a ordonné au Libéria de créer un tribunal pénal extraordinaire pour enquêter et poursuivre ces violations, mais le Libéria n'a pris aucune mesure pour amener les auteurs à rendre des comptes devant la justice ou rendre justice aux survivants et aux victimes », a déclaré Oludayo Fagbemi, juriste principal à IDHDA. « Il est grand temps que le Libéria mène enfin des enquêtes efficaces et poursuive les violations des droits de l'homme et les atrocités commises à l'époque des guerres civiles. »

Catherine Amirfar, coprésidente des groupes de droit international public et de règlement des différends internationaux de Debevoise, a déclaré : « Le dépôt de la plainte déposée aujourd'hui est une étape historique dans la poursuite de la justice pour les survivants du massacre de l'Église luthérienne. La Cour de justice de la CEDEAO a le pouvoir et la possibilité de tenir le Libéria responsable de ses plus de trois décennies d'inaction concernant l'une des pires atrocités des guerres civiles au Libéria. »

Cette affaire s'appuie sur les efforts de longue date des Libériens pour mettre fin à l'impunité pour les atrocités de la guerre civile, comme l'a déclaré Hassan Bility, militant des droits de l'homme et directeur du GJRP : « Pendant des décennies, les victimes des guerres civiles au Libéria ont plaidé sans relâche pour la responsabilité pénale des auteurs des crimes commis pendant les guerres civiles. Pourtant, aujourd'hui, les chefs de guerre connus et présumés vivent librement et parmi les personnes qu'ils terrorisent. Cette culture de l'impunité ne peut pas perdurer. Nous espérons que cette affaire amplifiera les voix des victimes qui crient pour la justice qu'elles méritent. »

Pour en savoir plus sur l'affaire, visitez notre [site Web](#) et lisez notre [FAQ sur l'affaire](#).

À propos du Centre pour la justice et la responsabilité

Le [Center for Justice and Accountability](#) (CJA) est une organisation juridique des droits de l'homme basée à San Francisco qui se consacre à la dissuasion de la torture, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et d'autres violations graves des droits de l'homme dans le monde grâce à des litiges innovants et à des stratégies de justice transitionnelle. CJA s'associe aux communautés touchées en quête de vérité, de justice et de réparation, et a intenté avec succès des poursuites contre des accusés tels que le ministre de la Défense du régime somalien de Siad Barre, l'officier militaire responsable de l'assassinat de l'activiste et chanteur chilien Victor Jara, et le régime syrien pour son assassinat ciblé de la correspondante de guerre Marie Colvin.



THE CENTER FOR JUSTICE & ACCOUNTABILITY

Bringing Human Rights Abusers To Justice.

À propos du Global Justice and Research Project

Créé en 2012, le [Global Justice and Research Project \(GJRP\)](#) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif basée au Libéria qui documente les crimes liés à la guerre au Libéria et, dans la mesure du possible, demande justice pour les victimes de ces crimes, avec le plein consentement des victimes. Le GJRP travaille en partenariat avec [Civitas Maxima](#), une organisation non gouvernementale à but non lucratif basée à Genève, qui assure la coordination d'un réseau d'avocats et d'enquêteurs internationaux qui travaillent pour les intérêts de ceux qui ont été victimes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

À propos de Debevoise & Plimpton LLP

[Debevoise & Plimpton LLP](#) est un cabinet d'avocats mondial dont le siège est à New York et qui possède une expertise en droit international public, notamment dans la représentation des parties devant les tribunaux régionaux et internationaux.

À propos de l'Institut pour les Droits humains et le Développement en Afrique (IDHDA)

L' [IDHDA](#) est une ONG panafricaine qui travaille à promouvoir la sensibilisation aux droits de l'homme en Afrique et à améliorer l'efficacité du système africain des droits de l'homme. Les trois piliers du travail de l'IDHDA sont le contentieux, le renforcement des capacités et le partage d'informations sur le système africain des droits de l'homme. IDHDA envisage un continent africain où tous ont accès à la justice via les mécanismes nationaux, africains et internationaux des droits de l'homme.